

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE1192

présenté par
M. Alfandari, rapporteur

ARTICLE 6

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 4 :

« 3° De préciser les cas... *(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.